

de leurs langues, surtout du jargon tchinouk nouvellement créé. Puis il se mit à visiter les tribus environnantes, leur enseignant de courtes prières avec quelques simples cantiques de sa composition, en même temps qu'il s'efforçait de faire pénétrer dans leurs âmes, avec la connaissance du vrai Dieu et de sa doctrine, un grand désir d'y conformer leur conduite. Il fut généralement bien reçu et écouté avec la plus grande attention, en sorte qu'en peu de temps, malgré que les désordres auxquels les Indiens étaient habitués ne pussent pas disparaître en quelques jours, on constata une amélioration sensible dans leurs mœurs et des dispositions plus pacifiques à l'égard des étrangers.

Puis étendant la sphère de son activité, M. Demers monta graduellement vers le nord, atteignant en peu de temps le bas Fraser, où il fit un grand nombre de baptêmes d'enfants indiens. Là il eut occasion de faire connaissance avec la terrible tribu des Youkltas, les Normands du Pacifique septentrional, qui vivaient de guerre et de rapine, fondant à l'improviste sur les autres tribus dont ils mettaient les villages à feu et à sang. Non seulement il baptisa l'enfant de leur chef, mais on raconte que ce nouveau Rollon, voyant dans le missionnaire un être plus ou moins surnaturel, n'osa s'en approcher « qu'en se traînant à genoux et en tremblant de tout son corps ».

M. Demers visita ainsi la plupart des tribus du littoral jusqu'à une latitude assez septentrionale, laissant partout de son passage et de son ministère un souvenir qui est demeuré ineffaçable. Enfin, ambitionnant de nouvelles conquêtes, il se dirigea vers ce qu'on appelait alors la Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire la partie de la Colombie anglaise au nord du 52° degré de latitude.

Dans ce but, il se joignit à la caravane qui transportait à dos de cheval le ravitaillement des postes du nord. C'était en juillet 1842. Il avait déjà visité les sauvages d'Okanagan ; il fut heureux de les revoir et de ranimer leur foi. De là il se rendit chez les Chouchouapes de Kamloops qui le reçurent comme l'envoyé de Dieu. Continuant son chemin, il atteignit le fort Alexandre, sur le haut Fraser. Cette place était alors le principal poste des traiteurs chez les Indiens Porteurs du sud. Se trouvant dès lors en contact avec une nouvelle race d'aborigènes, il étudia les rudiments de leur langue si difficile, puis composa des prières et de pieux cantiques qui, bien que remplacés depuis par des formules plus correctes, n'en sont pas moins conservés avec un religieux respect par les vieillards des tribus septentrionales.

Le 16 septembre il arrivait au fort Saint-James, la capitale du nord, où il prêchait, baptisait et pardessus tout préparait les voies aux missionnaires qui devaient le suivre, en prévenant les indigènes contre le danger de confondre le vrai pasteur avec sa contrefaçon. Ses instructions sous ce rapport ont fait un bien incalculable, et n'ont jamais été oubliées. Aucune des tribus sauvages qu'il évangélisa n'est jamais passée au protestantisme.

A son retour, il s'arrêta chez les Chouchouapes du lac William où il bâtit une église et compléta le chiffre de quatre cent trente-six baptêmes administrés au cours de cette tournée apostolique. Il n'en revint qu'en mai 1843. Après cette laborieuse expédition dans le nord, il fut quelque temps curé d'Oregon City, ville naissante où il fit beaucoup par son affabilité pour dissiper les préjugés des protestants contre la religion catholique. M. Blanchet étant parti pour l'Europe par suite de son

élévation à l'épiscopat, M. Demers le remplaça comme administrateur des missions de l'Orégon. Puis, en conséquence des démarches de M^{SR} Blanchet lui-même, il reçut les bulles qui le nommaient à l'évêché nouvellement créé de l'Ile Vancouver, qui comprenait au début tout le territoire adjacent jusqu'aux montagnes Rocheuses. Avec une humilité évidemment sincère, le dévoué missionnaire refusa d'abord énergiquement la dignité qu'on lui offrait. Mais il dut se soumettre, et il fut sacré à Oregon City par M^{SR} N. Blanchet le 30 novembre 1847.

Il passa alors en Canada et en Europe, afin de se procurer des ressources et des sujets pour un pays où tout était à créer. C'était en 1848 : il dut attendre à Québec la fin de la tourmente qui bouleversait alors la face de l'Ancien Monde. Puis il passa en France, en Belgique et en Italie, où il fut reçu en octobre 1850 par le vicaire de Jésus-Christ. A son retour, il vint prendre possession de son siège, Victoria, qui n'était encore qu'un simple poste de commerce.

Il n'avait que quelques prêtres : il en envoya deux explorer le pays, gardant les autres à Victoria où il bâtissait une humble cathédrale en bois. Au printemps de 1855, il voulut juger par lui-même de l'état des choses et fit une longue visite de la côte orientale de l'île. Il fit impression sur les tribus sauvages avec son « long chapeau et son bâton croche », ainsi qu'elles désignaient la mitre et la crosse. Ses enseignements produisirent de grands fruits de salut, et même les farouches Youkltas voulurent enterrer la hache de guerre et se joindre à leurs anciens ennemis dans la prière.

A Victoria, l'état progressif de la population lui fit bientôt songer à l'éducation de la jeunesse. Il bâtit

un collège pour les garçons, et en 1858 fit venir les Sœurs de Sainte-Anne pour les filles des blancs et des métis. Il alla lui-même chercher ces dernières, tout en tâchant de se procurer des ressources pour son pauvre diocèse.

Les dernières années de son épiscopat ne furent pas sans épreuves. Les protestants firent à ses œuvres une guerre acharnée, et il dut même se défendre dans la presse. D'un autre côté, il eut la consolation d'obtenir le concours des Pères Oblats, en faveur desquels Rome devait bientôt détacher de son diocèse toute la partie continentale de la Colombie anglaise (1864). En 1866, il assista au second Concile plénier de Baltimore, puis se rendit peu après au Concile œcuménique du Vatican. Il eut beaucoup de peine à en revenir, et le 21 juillet 1871 il rendit son âme à Dieu dans sa ville épiscopale. Missionnaire zélé, prélat doux et humble de cœur, il fut regretté des protestants aussi bien que des catholiques.

Demers Nicolas. — Interprète de la C^{ie} du N.-O. Fut tué par les Esquimaux en 1802, au nord du Grand Lac des Esclaves, avec Joseph Ayotte. (q. v.)

Deneau François. — Interprète en 1804 au fort des Prairies (Edmonton), au service de la C^{ie} du N.-O.

Dénommé, P. — Interprète pour la C^{ie} du N.-O. au fort des Prairies (1804).

Desautels, Jean-Baptiste. — Commis au service de la C^{ie} de la Baie d'Hudson. D'abord à Pembina, il fut ensuite aux lacs Manitoba et Winnipeg de 1812 à 1817.

Deschambeault, Georges Fleury. — Officier de la C^{ie} de la Baie d'Hudson. D'abord en charge du fort au lac Caribou, il servit aussi dans les districts du Mackenzie, de la rivière aux Anglais et de Cumberland. Pendant plusieurs années il fut à la tête des deux der-

niers. Il avait été promu en 1847 au grade de traiteur-en-chef. Ayant quitté le service en 1869, il mourut à peu près subitement à Saint-Boniface, en décembre 1870, laissant une nombreuse famille.

Il était originaire de Boucherville, où M^{re} Taché avait passé sa première enfance, et comme le prélat fut de longs mois à l'Ile-à-la-Crosse alors que Deschambeault était chargé du fort et du district de ce nom, cette circonstance fit écrire au premier : « A mille lieues et plus de Boucherville, le chef spirituel et le chef temporel sont tous deux de Boucherville. » Le commerçant, qui était d'ailleurs un homme de distinction, traita le jeune évêque avec la plus grande déférence, et se montra constamment excellent catholique, ainsi que sa femme et ses sept enfants (1853). Les Deschambeault sont issus de la noble famille des Fleury d'Eschambeault et de la Gorgendière, qui a fourni au Canada des financiers, des commerçants et des militaires distingués, généralement remarquables par leurs dispositions affables et généreuses.

Deschambeault, Pierre Fleury. — Fils aîné du précédent. Naquit dans le district du Mackenzie d'une mère indienne, et reçut son éducation à Saint-Boniface. Etant entré dans la même compagnie que son père, il servit d'abord dans le district de la rivière au Cygne, puis dans ceux de la rivière aux Anglais et de Cumberland. Il fut pendant nombre d'années en charge du fort au lac Brochet, où il se trouvait quand il prit sa retraite en 1888.

En 1875, il avait reçu le titre et les émoluments de petit traiteur-en-chef ; en 1883 il fut promu au grade de traiteur-en-chef. En congé pendant 1889, il reçut chacune des deux années suivantes l'assurance de deux cents livres sterling par actions dans la C^{ie}. Son

dernier titre en comportait une et demie, soit, dans ces conditions, trois cents livres par an, plus la moitié d'une action (ou cent livres) pendant chacune des six années suivantes. Il mourut à Norwood, Saint-Boniface, en janvier 1904.

Deschamps, Charles. — Second fils du suivant par une sauvagesse. Imita la conduite irrégulière de ses frères, et partagea leur sort pendant la nuit du 28-29 juin 1836 (V. DESCHAMPS, François, fils).

Deschamps, François, père. — Canadien qui, de concert avec toute sa famille, s'acquit une triste célébrité par les violences et autres procédés irréguliers qui marquèrent la plus grande partie de sa vie. Nous le trouvons d'abord employé en 1799 par les traiteurs de fourrures dans le voisinage des montagnes Rocheuses. En 1804, il avait déjà vécu assez longtemps avec les Indiens, chez lesquels il avait pris femme, pour en devenir l'interprète au fort des Prairies (Edmonton). Lors de la bataille de la Grenouillère (V. BOUCHER, F.-F. ; BOURASSA, M.), il se fit remarquer par sa cruauté, et reçut en conséquence les éloges publics des officiers de la C^{ie} du N.-O., à laquelle il appartenait. L'annotateur de Larpenteur l'accuse, apparemment sans raison suffisante, d'avoir achevé d'un coup de fusil le gouverneur Robert Semple qui n'était pas blessé mortellement.

Après cette triste affaire, il se retira à Pembina, sur la frontière internationale. L'historien Alex. Ross se trompe en disant qu'il y tomba mort, sur la glace de la rivière près de laquelle il avait bâti sa maison. La vérité est que la mauvaise conduite de ses enfants le força à émigrer avec eux au Missouri supérieur, vers l'an 1827. Là, père et fils s'attirèrent l'inimitié de tout le monde par leurs brigandages, violences et

meurtres même, dans les environs du fort Union où ils s'étaient retirés. Les choses en vinrent au point que la mort du père et de son fils aîné fut résolue, et le 23 juillet 1836, un nommé Baptiste Gardepie assomma le premier d'un coup du canon de sa carabine et blessa grièvement le second, qui finit par demander grâce.

Deschamps, François, fils. — Fils aîné du précédent, il naquit dans les dernières années du dix-huitième siècle, et, malgré son jeune âge, n'en assista pas moins à la bataille de la Grenouillère (V. BOURASSA, M.), en 1816. Plus tard, il aimait à parler de cette triste affaire, et se vantait d'y avoir tué six Anglais. Vers 1827, il passa avec son père et toute sa famille au Missouri supérieur, et en 1832 il fit partie de l'expédition du prince Maximilien de Wied-Neuwied au nord-ouest des États-Unis. Ce voyageur dit qu'il était «un excellent tireur et très brave dans le combat.» Le 23 juillet 1835, il manqua d'être tué au fort Union par l'assassin de son père, qui lui reprochait, paraît-il, de lui avoir proposé d'acheter sa femme.

Une réconciliation semblait s'être opérée entre les deux familles quand, au cours de l'été suivant (28 juin 1836), alors que François se trouvait avec ses frères et sa vieille mère au fort William, sur le Missouri supérieur, cette dernière demanda à ses enfants, déjà pris de boisson, de venger la mort de leur père. Ceux-ci tuèrent alors un ami de son meurtrier, et menacèrent de traiter ainsi tous les blancs et les métis de la place, qui résolurent d'anéantir leur famille.

Armés d'un canon et de fusils, ils assiégèrent la maison du fort où ils s'étaient réfugiés. L'un d'eux avait déjà été tué lorsqu'on permit aux femmes, des Assiniboines, de se sauver. La vieille Deschamps se montra bientôt après avec un calumet de paix pour

demander grâce ; mais une balle lui traversa immédiatement le cœur. J. Mayotte, qui causa sa mort, fut peu après blessé au cou par un projectile des assiégés. Comme, malgré une fusillade bien nourrie, la nuit avançait sans que les assiégeants eussent pu atteindre leur but, ils résolurent de mettre le feu au fort, et de tenir des cavaliers montés sur des chevaux de course, prêts à intercepter ceux des Deschamps qui essaieraient de s'échapper.

On vit alors François se précipiter vers un des bastions, sur lequel le canon fut immédiatement braqué et mainte fois déchargé sans pourtant faire d'autre dommage que des trous à la bâtisse. Quand le feu eut été à peu près éteint, un métis nommé Jos. Vivier voulut s'en approcher pour mieux viser celui qui s'y était réfugié. Mais un coup de carabine l'étendit mort, au grand contentement de François qui poussa alors un cri de triomphe. Ce que voyant, les assiégeants redoublèrent de courage et leur feu devint de plus en plus meurtrier, jusqu'à ce que, ne recevant plus de réponse du bastion, les plus hardis se hasardèrent à aller s'assurer si l'assiégé vivait encore. Ils le trouvèrent accroupi dans un coin de la bâtisse, le poignet fracassé et à court de munitions. Ils le tirèrent alors à bout portant. Un de ses frères, âgé de dix ans seulement, mourut le lendemain des suites de ses blessures; tous les autres, au nombre de huit y comprit leur mère, avaient été tués ou brûlés dans leur repaire.

Deschamps, Joseph. — Surnommé la « Grosse Tête », était le frère du précédent, et comme lui prit part à la bataille de la Grenouillère. Alex. Ross dit qu'il mourut d'un coup de fusil tiré par un sauvage du Missouri au travers des piquets d'un fort de traite. En réalité, il périt dans l'affaire du 28 juin 1836 (V. le précédent).

Descoteaux, M. — Employé de la C^{ie} du N.-O. qui, en 1804, faisait les fonctions d'interprète à la rivière aux Anglais.

Desilet, Louis. — Interprète au lac Népigon pour la C^{ie} du N.-O. en 1804.

Desjarlais, Antoine. — Fils métis d'Antoine de Charlois (q. v.) né dans les environs des montagnes Rocheuses, dirigea l'expédition de Back et de King (1833) au travers des steppes du nord de l'Amérique. Le premier écrit son nom de Charloit ; mais Petitot dit qu'il est devenu depuis assez longtemps Desjarlais. Back nous assure qu'Antoine était « un des hommes les plus adroits du pays » comme timonier, et l'explorateur fait de sa force et de son habileté un portrait des plus flatteurs. Il était aussi très actif et généralement chanceux comme chasseur. Il quitta le service de Back le 7 décembre 1833, emportant avec lui les dépêches destinées à l'amirauté anglaise.

Desmarais, François. — En 1804, servait la C^{ie} du N.-O. en qualité d'interprète en haut de la rivière Rouge.

Desmarais, Jean-Baptiste. — Canadien au service de la C^{ie} du N.-O. qui l'employa d'abord au lac Rouge. En 1793 il se trouvait à Pembina, d'où il passa au bas de la rivière Rouge (1799) ; puis en 1800 il fut mis en charge d'un poste à la rivière aux Gratias. Dans l'hiver 1814-15, il était campé avec deux ou trois serviteurs de la compagnie dans ce qui est aujourd'hui le Dakota, quand un parti de quinze ou seize hommes envoyés par Miles McDonell, gouverneur de la colonie d'Assiniboia, le força, les armes à la main, à se défaire en faveur de celle-ci des provisions qu'il avait amassées pour les besoins de sa propre corporation. L'historien Gunn l'appelle Demarrais.

Desnoyelles. V. NOYELLES.

Desnoyers. V. NOYON.

Despatis, RÉV. André-Augustin Forget. — Né à Terrebonne le 30 novembre 1835, il fit ses études au petit séminaire de Montréal et prit l'habit ecclésiastique, mais ne put recevoir les ordres à cause de ses attaques d'épilepsie. Il enseigna avec distinction pendant une dizaine d'années à l'institution où il avait lui-même étudié, puis se fit zouave pontifical et passa même en Terre sainte. Arrivé au Manitoba dans le cours de 1871, il devint le secrétaire de M^{sr} Taché, et n'ayant point eu d'attaque de son mal depuis son arrivée dans l'ouest, il fut ordonné prêtre le 13 janvier 1875. Il fut alors nommé directeur du collège de Saint-Boniface, et mourut le 9 juin 1881, regretté de tous pour ses brillantes qualités et son affabilité.

Desrosiers, Jean-Baptiste. — Compagnon du général J.-C. Frémont dans sa seconde expédition aux montagnes Rocheuses en 1843. Les fatigues de la route et les étreintes de la faim lui troublèrent l'esprit au point qu'il quitta un jour le camp et ne fut plus revu.

Destroismaisons, CAPITAINE J. — Commandait en 1885 la deuxième compagnie du bataillon canadien-français envoyé pour réduire les métis de la Saskatchewan.

Destroismaisons, RÉV. Thomas. — Un des premiers missionnaires du Manitoba. Naquit à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud le 12 janvier 1796, et fit ses études au séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 17 octobre 1819, il passa à la Rivière-Rouge l'année suivante pour remplacer M. Provencher qui allait rendre compte de sa mission à l'évêque de Québec. M. Destroismaisons resta sept ans dans les missions de l'Assiniboia où il se

fit aimer par son affabilité, et il fut le premier missionnaire de la Prairie-du-Cheval-Blanc, plus tard Saint-François-Xavier. Il s'occupa aussi des Sauteux, mais ne put acquérir une pleine connaissance de leur langue, et retourna au Canada en 1827.

Détayé, Pierre. — Un des membres de l'expédition envoyée par John-Jacob Astor de Saint-Louis à la Colombie en 1810. Ayant été détaché du gros de la caravane pour faire la chasse au castor sur la haute Colombie (septembre 1811) avec trois autres blancs, son parti fut attaqué par des sauvages de la tribu des Corbeaux, et il fut tué pendant que les autres étaient dépouillés de tout ce qu'ils avaient.

Dorion, Louis. — Commis en 1804 au bas de la rivière Rouge pour le compte de la C^{ie} du N.-O.

Dorion, Pierre. — Fils métis de Dorion, l'interprète de Lewis et de Clarke pendant leur fameuse expédition. Fut d'abord employé avec la même charge par la C^{ie} de fourrures du Missouri, mais bientôt après engagé pour interpréter M. Wilson P. Hunt, le chef du parti envoyé par Astor en vue de traiter avec les sauvages de la Colombie (1810). Malgré sa passion pour les liqueurs fortes, et un caractère assez peu aimable, ses services paraissent avoir été très estimés, puisqu'un M. P. Lisa, représentant une corporation rivale, fut assez longtemps à ses trousses dans le but de le détacher de M. Hunt.

Le 9 août 1810, on s'aperçut qu'il manquait à l'appel ainsi que deux des chasseurs de l'expédition. On ralentit le pas, alluma des feux sur les points les plus en vue ; mais les absents ne reparurent que quatre jours après, exténués de fatigue et mourant de faim. S'étant attardés à la poursuite des buffles, ils n'avaient pu retrouver le sentier de la caravane, vu que tout le pays

était couvert des pistes de ces animaux. Remontant un des affluents du haut Missouri, l'expédition arriva au territoire des Gens-des-Serpents. Elle atteignit la Colombie à la fin de l'hiver 1812, et un fort de traite fut immédiatement élevé sur ses bords, non loin de son embouchure. Pendant que Dorion était au service des traiteurs américains, il fut envoyé à la chasse au pays des Gens-des-Serpents, qui le tuèrent en janvier 1814. Ross Cox l'appelle Dorrien.

Doucet, LIEUTENANT A.-E. — Servit en 1885 contre les métis de la Saskatchewan, et fut blessé à la bataille de la rivière aux Poissons le 24 avril. Il faisait alors partie de l'état-major des troupes de Middleton.

Doucette, Charles. — Accompagna sir Alex. Mackenzie dans ses deux expéditions de 1789 et 1793. Certains auteurs l'appellent Ducette.

Dubé, Joseph. — Compagnon de Thomas Umfreville en 1785. Il se rendit avec lui du lac Népigon à la rivière Winnipeg. En 1793, il se trouvait au lac Qu'Appelle, d'où il se rendit au Missouri et fit la traite des fourrures avec les Indiens de cette contrée dont il fut l'un des premiers traiteurs libres.

Dubé, O. M. I., FRÈRE Louis. — Naquit le 7 octobre 1819 à Kamouraska, diocèse de Québec, et alla de bonne heure s'établir aux États-Unis. Il se trouvait à New-York, quand les premiers Pères Oblats envoyés au Canada y débarquèrent. Il les vit à l'église et en fut édifié. Comme conséquence, il alla peu après frapper à la porte de leur noviciat, où il fit ses premiers vœux en qualité de Frère convers en 1845. Malgré une santé qui fut toujours délicate, il partit pour Saint-Boniface le 9 août 1846, et fit ses vœux perpétuels le 8 décembre de la même année, le stage préparatoire de cinq ans n'ayant point été exigé dans son cas. Peu après,

il fut envoyé à l'Ile-à-la-Crosse, où il déchargea le P. Taché et M. Lafèche du soin de la cuisine et autres travaux peu conformes au caractère de leur état. Il montra toujours le plus grand dévouement à la mission et fut très attaché aux petits orphelins qu'on lui confia après que sa santé ne lui eut plus permis les travaux manuels. « Si le frère Dubé avait voix au chapitre », écrit à ce sujet M^{er} Grandin, « nous aurions pris à notre charge tous les petits enfants sans exception. » Pendant sa dernière maladie, montrant quelques lits vacants au dortoir : « voilà », dit-il, « toute la cause de mon mal. » Il mourut le 29 avril 1872, et voulut être enterré au milieu des orphelins qui l'avaient précédé dans la tombe.

Dubois, Jean-Baptiste. — Canadien au service d'un officier subalterne de la C^{ie} de la Baie d'Hudson qui, pour des motifs d'immoralité, ayant retenu les sauvages près de son fort, situé sur le versant occidental des montagnes Rocheuses (60° lat. N. ou à peu près), occasionna parmi eux une famine qui les porta aux plus honteux excès de cannibalisme. Pendant que les engagés vivaient maigrement des fourrures du fort, qu'ils dépouillaient de leur poil et faisaient bouillir en guise de viande, le commandant se défit secrètement de Dubois et le mangea. En dépit de ses mensonges, ce fait est clairement prouvé par la circonstance qu'il fut un jour trouvé se repaissant de chair humaine, et que les habits du Canadien disparu furent tout ce qu'on trouva dans sa tombe (hiver de 1848-49).

Dubois, Maxime. — Un des principaux métis qui prirent part à l'insurrection de 1885. Il était un des conseillers de Riel, et fut en conséquence condamné à sept ans de détention.

Dubois, X. — Canadien tué et mangé par le dernier

survivant de ses compagnons (V. LAPIERRE. Jos.).

Dubord, J. — Canadien en charge du fort des Grandes Fourches, puis, de 1804 à 1805, du poste de la rivière aux Morts, cours d'eau qui se trouve près de l'entrée du lac Winnipeg, et dont le nom est dû à une circonstance typique de la vie indienne avant l'arrivée des blancs. Les Cris ayant un jour laissé sur les bords de cette rivière leurs femmes et leurs enfants pendant qu'ils se rendaient eux-mêmes au fort York, sur la Baie d'Hudson, les Sioux fondirent sur ces personnes sans défense et les tuèrent presque toutes.

Dubuc, Hon. Joseph. — Un des hommes les plus marquants et les plus respectés du Manitoba, où il s'établit au cours de 1870. Il naquit à Sainte-Martine, province de Québec, en 1840, et fit ses études classiques chez les messieurs de Saint-Sulpice au collège de Montréal. Il était tout jeune avocat quand il se rendit au Manitoba, où il fut pendant quelque temps l'hôte de M^{sr} Taché qui lui témoigna la plus grande confiance. Dès les premiers mois de son séjour dans la nouvelle province, il se concilia la sympathie de la population qui le porta immédiatement aux honneurs dont elle pouvait disposer. Le 30 décembre 1870, la circonscription de la Baie Saint-Paul l'élut à la première Assemblée législative du pays depuis son entrée dans la Confédération canadienne, ce qui ne l'empêcha pas d'exercer sa profession en société avec M. Jos. Royal (q. v.). En janvier 1873, la *Canada Gazette* annonçait sa nomination comme membre du Conseil du Nord-Ouest, et l'année suivante il devenait procureur-général dans le cabinet de M. Royal. Inutile d'énumérer tous les postes de confiance qu'il occupa. Il suffira d'ajouter que pendant de longues années il fut un des membres les plus en vue du conseil de l'université du Manitoba,

où il représentait le collège de Saint-Boniface. Il avait déjà fait ses preuves dans la magistrature, dont il était un ornement depuis 1879, quand il fut nommé (août 1903) juge-en-chef de la Cour du Banc du Roi — président du tribunal de première instance, comme on dirait en France.

Dubuque, Julien. — Le fondateur de la ville de ce nom dans l'Iowa, États-Unis. Naquit le 10 janvier 1762 à Saint-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, du mariage de Noël-Augustin D. et de Marie Malhiot, sœur du traiteur de ce nom (q. v.) Il se dirigea de bonne heure vers l'ouest, et en 1785 il était établi à la Prairie-du-Chien, Wisconsin. Il acquit bientôt un ascendant prodigieux sur les sauvages, qui le regardaient comme un grand sorcier. Le 22 septembre 1788, il se fit céder par eux une étendue de terrain de sept lieues de front sur trois de profondeur le long du Mississippi, en vue d'y exploiter le plomb qu'elle recérait. En octobre 1804, il se dessaisit de près de la moitié de cette terre en faveur d'Auguste Chouteau, frère du fondateur de la ville de Saint-Louis.

Il y établit alors des mines qui produisirent bientôt un rendement annuel de 40,000 livres de plomb, et déjà il pouvait compter sur un succès complet, lorsque la mort vint le surprendre au printemps de 1810. On rapporte que son souvenir était si vivace chez les tribus environnantes, qu'elles maintinrent pendant plusieurs années une lampe allumée chaque soir sur son tombeau.

Ducharme, Jean-Marie. — Canadien dont la vie fut des plus mouvementées. Né vers 1723, il demeurait à Lachine lorsque les Américains envahirent le Canada en 1775-76. Forcé alors d'endosser l'habit militaire, il fit bravement son devoir sous le drapeau anglais ;

mais à la fin de la campagne il fut condamné à un an de prison pour avoir vendu des vivres aux troupes américaines. Après sa libération, il se mit dans le commerce des fourrures, se dirigeant d'abord sur Michillimakinac, puis étendant ses opérations jusqu'à la chute Saint-Antoine dans le Minnesota.

La Louisiane appartenait alors à l'Espagne, et on ne pouvait y traiter qu'avec un permis, qui était rarement accordé aux étrangers. Ducharme résolut de s'en passer. Accompagné d'un fort parti, il descendit le Missouri, en charge de plusieurs canots pesamment chargés, qui furent saisis par des troupes envoyées de Saint-Louis. Il réclama quelque indemnité des autorités de cette ville, mais ne réussit qu'à se faire mettre en prison, où il resta près d'un an. Il fut même condamné à mort sur les instances d'intrigants qui prétendaient qu'il avait trop d'influence sur les tribus sauvages. Mais ayant prouvé que cette influence lui avait fait sauver la vie à des Espagnols, il fut élargi.

Résolu de laver dans le sang l'outrage qu'on lui avait infligé, il prêcha la guerre aux tribus indiennes, parmi lesquelles il rassembla près de quinze cents braves, auxquels s'adjoignirent quelques soldats anglais et bon nombre de Canadiens. Avec cette troupe hétérogène il traversa une partie du continent américain, et vint mettre le siège devant le fort Saint-Louis qui n'était défendu que par cent-cinquante ou cent-soixante hommes. Mais la vue du danger décuplant les forces de ces derniers, ils repoussèrent l'ennemi qui s'en vengea en massacrant une soixantaine de colons, pendant que treize autres étaient trainés en captivité, crime dû entièrement aux sauvages et que Ducharme fut le premier à déplorer après l'effervescence de la mêlée.

Deux ans plus tard, ce dernier, toujours en difficultés, fut condamné par le gouverneur de Michillimakinac à une amende de quinze cents bottes de foin pour avoir fait la traite sans permis. Il retourna à Lachine vers 1800, et y mourut trois ans plus tard.

Ducharme, Nicolas. — Était en 1804 guide au fort Dauphin pour la C^{te} du N.-O.

Ducharme, Pierre-Etienne. — Traiteur au passage de la Corne-du-Cerf, près de la montagne la Bosse, au commencement du dix-neuvième siècle.

Ducharme, X. — Canadien en charge d'un fort sur la rivière Rouge de 1803 à 1804.

Dugas, Rév. Georges. — L'historien populaire du Nord-Ouest canadien. Né le 5 novembre 1833 à Saint-Jacques de l'Achigan, du mariage d'Édouard D. et d'Hedwige Lagarde, il fit ses études au collège de l'Assomption et fut ordonné prêtre à Varennes le 5 avril 1862, par M^{sr} Taché, évêque de Saint-Boniface. Il était chapelain de l'hospice Lajemmerais quand il se décida à aller prêter main-forte au prélat qui l'avait admis à la prêtrise. Parti pour la Rivière-Rouge le 7 septembre 1866, il arriva à Saint-Boniface le 13 octobre suivant, et fut immédiatement nommé directeur du collège de la ville épiscopale. Cette institution languissait alors : aidé du R.^{vé}P. Allard. (q. v.), l'abbé Dugas parvint en peu de temps à en faire une maison d'éducation modèle. Il y ouvrit le premier cours latin qui soit demeuré sans interruption jusqu'à ce jour.

Lors des troubles de 1869-70, il ne contribua pas peu à donner au soulèvement de la population le caractère d'une démonstration sans violences inutiles contre les agissements d'Ottawa. Une forme d'activité qui lui fut propre dans ces temps agités fut la défense des métis et de leurs actes par voie de correspondances

anonymes adressées aux journaux français de l'est.

En 1870, M^{re} Taché le nomma curé de sa cathédrale, et il garda ce poste honorable jusqu'en 1878, époque où il fut chargé du pensionnat et de l'orphelinat de Saint-Boniface. Pendant ses huit ans de cure, il mit à profit ses connaissances musicales pour former un chœur de chantres qui fit l'admiration de Winnipeg, de même que pendant sa présidence du collège il en avait organisé la première fanfare (1867). Lorsqu'en 1875 le monde canadien voulut fêter le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale du grand archevêque de cette ville, ce fut l'abbé Dugas qui fit circuler à Montréal la souscription dont le résultat fut la présentation d'un orgue à tuyaux pour sa cathédrale.

En 1887 il retourna au Canada, et s'établit chez son frère, curé de Sainte-Anne-des-Plaines, où il a utilisé ses loisirs en écrivant la plupart de ces petits livres qui ont tenu l'ouest canadien présent à l'esprit des multitudes instruites. Ce sont : *La Première Canadienne du Nord-Ouest*, 1883 ; *Monseigneur Provencher*, 1889 ; *Un Voyageur des Pays d'En Haut*, 1890 ; *L'Ouest Canadien*, le plus important de ses ouvrages (1896), qui a eu les honneurs d'une traduction anglaise ; *Histoire véridique du Mouvement des Métis*, 1905, et *Histoire de l'Ouest Canadien*, 1906. Il a en outre publié à Montréal, où tous ses ouvrages ont vu le jour, une charmante plaquette intitulée : *Histoire de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines* (1900).

Dumas, Michel. — Un des métis qui furent députés de la Saskatchewan au Montana pour déterminer Riel à aller se mettre à la tête du mouvement destiné à obtenir du gouvernement les droits qu'il refusait d'accorder aux métis.

Après avoir pris part à la bataille de Batoche, il

s'enfuit aux États-Unis en compagnie de Gabriel Dumont (16 mai 1885).

Dumas, Pierre. — Commis-interprète de la C^{ie} du N.-O. au lac Népigon en 1804. En 1820-21, un Canadien de mêmes nom et prénom accompagnait sir John Franklin dans son expédition arctique.

Dumont, Edouard. — Frère cadet de Gabriel D. dont il fut le lieutenant pendant la rébellion de la Saskatchewan (1885). Quand celui-ci eut été blessé au lac Canard, Édouard le remplaça dans le commandement des métis. Pendant la bataille de la rivière aux Poissons, c'est encore à lui que fut dévolu le soin de défendre Batoche. Mais entendant gronder le canon canadien du côté de cette localité où commandait Gabriel, Édouard n'y tint plus, et il partit avec quatre-vingts hommes à cheval pour porter secours à son frère. Après la prise de Batoche, il dut réussir à se soustraire aux recherches des troupes ; car nous ne voyons nulle part qu'il ait eu à souffrir de la part qu'il avait prise à la rébellion. Longtemps après ces événements, il vivait dans les environs de Batoche, quand il mourut subitement le 13 janvier 1907.

Dumont, Gabriel. — Le chef militaire de l'insurrection de 1885 à la Saskatchewan. Était fils d'Isidore D. et de Louise Laframboise, deux métis dont le premier avait eu pour père un Canadien-français venu de Montréal et employé au service de la C^{ie} de la Baie d'Hudson. Gabriel naquit au Manitoba en 1838 et fut élevé comme un chasseur, demeurant illettré toute sa vie. A l'âge de dix ans il était considéré comme un fort tireur à l'arc, et bientôt il excellait dans l'art de monter à cheval. Tout jeune encore, il accompagna son père dans un voyage du fort Pitt à la Rivière-Rouge, au cours duquel il entendit un jour la terre

trembler sous des piétinements innombrables. Il crut à une attaque de cavaliers sauvages, et courut demander à son père un petit fusil pour se défendre. Ce n'était qu'une fausse alerte : un troupeau de buffles qui passait. Pour le récompenser de ce trait de courage, son oncle lui donna alors le premier fusil qu'il ait jamais possédé.

Il n'avait que treize ans quand il assista à sa première bataille, la fameuse journée du 13 juillet 1851 (V. MALATERRE, J.-B.). Il y prit part comme s'il eut été deux fois plus âgé, et son père y reçut une grave blessure. Les années suivantes furent employées à chasser, à pêcher et à courir la plaine jusqu'à ce qu'il se mariât avec Madeleine Welkey, qui ne lui donna point d'enfants. A l'âge de vingt-et-un ans il fut choisi comme chef par les tribus environnantes qui admiraient sa bravoure déjà bien connue. Puis il se fit trappeur, et commença à nouer des relations avec la C^o de la Baie d'Hudson.

Six ans plus tard, le pays était bouleversé par les menées des émissaires d'Ontario. Quand Riel demanda aux métis s'il devait permettre l'entrée des troupes dans la colonie, Dumont fut pour la résistance. Il ne crut point aux belles promesses du gouvernement d'Ottawa ; mais pour ne pas se trouver en contradiction avec M^{re} Taché qui était moins défiant, il s'effaça et alla faire la paix avec les Pieds-Noirs avec lesquels il avait jusque-là été en guerre.

Non loin de là se trouvait, sur la branche sud de la Saskatchewan, une colonie de métis français datant de 1868 et composée d'environ deux cents familles. Il devint leur guide et leur chef. Il avait même organisé une espèce de gouvernement modelé sur celui qu'il était d'usage d'établir au cours des grandes expéditions de

chasse, lorsqu'en 1875 le gouverneur Morris crut prudent d'intervenir et de lui faire abandonner cette tentative qu'il jugeait dangereuse. Mais ces familles n'avaient aucun titre légal aux terres qu'elles occupaient et pouvaient en être dépossédées par le premier venu, bien que, d'après les arrangements postérieurs aux troubles de la Rivière-Rouge, un septième des terres eut été mis à la disposition des métis de ce territoire. Pour s'assurer le même avantage, les métis du Nord-Ouest où se trouvait Gabriel Dumont envoyèrent, dès 1877, des pétitions au gouvernement fédéral qui n'en fit aucun cas. Le clergé et tout ce qu'il y avait de respectable dans le pays, anglais et français, les soutinrent de tout leur pouvoir. Ce fut peine perdue. D'un autre côté, un chemin de fer se construisait qui allait amener des flots d'émigrants : qu'allaient devenir, en face de cet envahissement, les pauvres métis, les pionniers du pays et les héritiers naturels des tribus aborigènes qui ne se souciaient point d'agriculture ? Dans l'anxiété générale, Dumont fut consulté et des assemblées publiques furent tenues, dont le résultat fut une députation qui fut envoyée à Louis Riel, alors au Montana (V. RIEL, L.).

Après un voyage de sept cents milles, Dumont et trois compagnons décidèrent Riel à aller leur prêter le secours de son expérience, et vingt-deux jours après leur départ du Montana (juin 1884), la petite bande était de retour avec celui que les métis regardaient comme leur sauveur. Riel s'établit à Batoche, et Dumont se constitua son protecteur.

Malheureusement, après de longues délibérations auxquelles les Anglais prenaient une part active, appuyant les métis français dans leurs réclamations, après mainte pétition envoyée et dédaignée, Riel, que

le souvenir du passé et la vue des difficultés présentes aigrissaient, ne put se contenir dans les limites de la légalité. On fit dire aux métis de moins parler, et le 18 mars 1885 un nommé Clark, passant à Batoche, annonça qu'ils allaient bien vite cesser de tant s'agiter, vu qu'une troupe de cinq cents hommes de la police à cheval venait enchaîner leur chef. Devant tant de provocations et après tant d'injustices les métis n'y tinrent plus. A une assemblée publique on décida d'opposer la force à la force, un gouvernement provisoire fut créé avec Riel comme chef politique et Dumont comme chef militaire, et quelques heures après on commençait à arrêter ceux qui pouvaient entraver le progrès de l'insurrection.

Le 25 mars, Dumont alla avec trente hommes s'emparer des denrées et munitions des magasins tenus au lac Canard par les partisans d'Ottawa ; puis il reconnut la route du fort Carlton, où il fit quelques prisonniers. Le matin du 26, le major Crozier qui commandait à ce dernier poste envoya des traîneaux escortés d'une quarantaine d'hommes, afin de ramener du lac Canard des provisions appartenant à un nommé Mitchell ; mais Dumont les empêcha d'accomplir leur mission. Sur ce, Crozier partit pour le lac Canard avec une force de cent hommes et un canon, sans compter les quarante soldats qui escortaient le convoi et auxquels il fit rebrousser chemin. Dumont avait avec lui vingt-cinq cavaliers, plus quelques hommes à pied dont il ne put se servir. Il se trouvait à environ quatre milles du lac lorsque Crozier et ses gens furent signalés. Il fit alors occuper par sa suite certains bas-fonds où il se croyait à l'abri du canon. Ce que voyant, Crozier fit faire feu à ses troupes — un coup de carabine tiré par un métis anglais avait déjà tué le frère de Dumont.

La première décharge atteignit un sauvage qui tomba mort. Puis ce fut de chaque côté une fusillade générale, au cours de laquelle Dumont fit des prodiges de valeur, jusqu'à ce qu'il tombât blessé à la tête, tandis que son cheval s'enfuyait atteint, lui aussi, d'un projectile de l'ennemi. Sa chute fut pour les siens l'occasion d'un moment d'hésitation ; mais il ranima leur courage et confia le commandement à son frère Édouard. Son cousin, Auguste Laframboise, tomba bientôt après, et Gabriel voulut se traîner jusqu'à lui « pour lui dire une petite prière », comme il remarqua dans la suite.

Pendant les rangs de l'ennemi étaient ravagés par les balles des métis, à tel point que le major Crozier fit sonner la retraite. Édouard Dumont voulut alors lancer ses gens à leur poursuite ; mais Riel s'y opposa, faisant remarquer qu'il y avait déjà eu trop de sang répandu. Les Anglais avaient perdu quatorze hommes ; les métis n'eurent que quatre des leurs, plus un sauvage, de tués.

Telle fut la bataille du lac Canard. Elle n'avait duré qu'une demi-heure. L'ennemi laissa entre les mains des métis huit chevaux, cinq voitures et douze ou treize fusils, plus neuf morts — il emmena les corps de ceux de la police qui étaient tombés. Quand, peu après, la police abandonna le vieux fort Carlton, pour se réfugier à Prince-Albert, Dumont aurait voulu aller la surprendre en chemin ; mais Riel s'y opposa encore.

Les métis étaient alors environ trois cent-cinquante, dont deux cents seulement étaient armés. Moins d'un mois après la bataille du lac Canard, leurs éclaireurs annoncèrent la venue des troupes envoyées par le Canada sous le commandement du général Middleton. Dumont forma alors le plan d'aller au-devant d'elles,

et de les harceler jour et nuit de manière à les démoraliser. C'était là évidemment une excellente tactique ; mais cette fois encore les vues humanitaires de Riel prévalurent. En revanche, Dumont se donna le tort de convoquer à la lutte les tribus indiennes avec lesquelles il était depuis longtemps en relations. Un des résultats indirects de cette démarche inconsidérée fut le massacre du lac la Grenouille (V. FAFARD).

Pendant l'ennemi avançait. Comme l'inaction imposée par le chef politique des métis menaçait de devenir désastreuse pour les insurgés, Dumont fit tant qu'il obtint d'aller les rencontrer, le 23 avril. Il partit le soir en compagnie de deux cents hommes, dont il dut presque immédiatement renvoyer cinquante au secours de Batoche, qu'on disait menacée d'une surprise par la police. Avec ce qui lui restait il se rendit jusqu'à la rivière aux Poissons (*Fish Creek*), où il laissa cent-trente hommes tandis qu'il allait lui-même à l'avant-garde avec vingt. A 7.20 heures du matin, la troupe commença à tirer sur ses gens, dont plusieurs faiblirent bientôt et s'enfuirent — il avait avec lui un certain nombre de sauvages peu habitués aux combats face à face. Comme on lui faisait remarquer ces défections, Dumont alla malgré les balles et la mitraille retrouver le gros de ses gens, et parvint à arrêter une quinzaine de fuyards. Du détachement de cent-trente hommes il n'en restait plus que quarante-sept qui se battaient de leur mieux, plus quinze hommes qui l'accompagnaient aux avant-postes — cinq avaient déserté. La bataille dura toute la journée, et vers le soir le commandant métis fit mettre le feu à l'herbe de la prairie, ce qui gêna considérablement l'ennemi, qui parvint pourtant à l'éteindre. Lorsque, vers 8 heures du soir, la fusillade prit fin, les métis

n'avaient perdu que deux hommes avec autant de sauvages, tandis que dix Anglais avaient mordu la poussière ou moururent des suites de leurs blessures.

Les métis se replièrent alors vers Batoche où ils s'étaient retranchés, pendant que le général Middleton faisait reconnaître les environs de cette place. Puis il se mettait en marche avec le gros de son armée pour investir le village, où l'attendaient Dumont et les siens. Pendant près de quatre jours, ceux-ci essayèrent le feu d'un ennemi cinq fois plus nombreux, et muni de canons et de mitrailleuses. L'attaque, commencée le 9 mai, fut vivement repoussée, et l'ennemi perdit d'abord du terrain. Puis ce fut un feu plus ou moins nourri le 10 et le 11. Le 12 les munitions commencèrent à manquer aux métis, et Middleton, informé, dit-on, de cette circonstance, ordonna une charge générale vers deux heures de l'après-midi, qui eut pour résultat de tuer un certain nombre d'assiégés et de disperser les autres, pendant que plusieurs se rendaient. La somme totale de leurs pertes durant ces quatre journées fut de seize hommes tués, dont un enfant et un vieillard de plus de quatre-vingts ans, plus trois blessés. Du côté des assiégeants les pertes ne se montèrent qu'à huit hommes, dont la moitié étaient des officiers, avec quarante-six blessés.

Pendant quelques jours, Dumont rôda autour de Batoche à la recherche de Riel. Comme il ne pouvait le trouver, on lui persuada de fuir aux États-Unis, ce à quoi il ne consentit que le 16 mai. Son premier soin après avoir traversé la frontière fut de se jeter à genoux et de réciter le chapelet avec Michel Dumas qui l'accompagnait. Une fois sur le territoire étranger, il fut fêté partout et même présenté au président Cleveland.

Il resta quelque temps sur le sol américain, où il fut rejoint par sa femme qui lui apprit la mort de son vieux père, et qui mourut bientôt elle-même. Puis il rentra au Nord-Ouest sans pouvoir pourtant jamais s'accommoder de la vie paisible des champs. Il vendit la terre qu'il avait dans les environs de Batoche, puis s'établit à Bellevue, non loin de là, vivant de chasse et de pêche jusqu'à ce qu'il mourut presque subitement le 19 mai 1906, intrépide et généreux, « sans peur et sans reproche. »

Un auteur anglais, E.-B. Osborn, l'appelle « un homme qui avait réellement des capacités militaires. »

Dumoulin, Rév. Sévère - Joseph - Norbert. — Le compagnon de M. Provencher quand il se rendit à la Rivière-Rouge pour la première fois. Il naquit le 5 décembre 1793 à Sainte-Anne, île de Montréal, fit ses études au séminaire de Nicolet et reçut la prêtrise le 23 février 1817. Le 19 mai de l'année suivante, il partit pour la Rivière-Rouge (V. PROVENCHER, M^{re}), où il fut de suite employé parmi les métis et les Canadiens de Pembina, qu'il instruisit par l'intermédiaire de l'école aussi bien que par les instructions données à l'église. Peu de temps après son arrivée, il avait soixante élèves dans ses classes.

Les sauvages le regardaient, paraît-il, comme un être surnaturel, et l'abbé Dugas raconte qu'un jour, pendant qu'il disait son bréviaire sur le bord de la rivière, un Indien voulut s'assurer si une balle aurait sur lui l'effet qu'elle a sur les simples mortels. Visant à la tête du missionnaire, il lui envoya une balle qui lui traversa le chapeau à deux pouces au-dessus des cheveux. Comme le prêtre n'en recevait d'autre mal que la peur, le sauvage demeura persuadé qu'il était réellement invulnérable.

Le poste de Pembina ayant été abandonné en 1823, après qu'on eut découvert qu'il se trouvait sur le territoire américain, M. Dumoulin repassa au Canada, en août de la même année, et fut vivement regretté de la population tout entière. Il mourut en 1853.

M. Dumoulin fut l'auteur d'une *Notice sur les Missions de la Rivière-Rouge et du Sault Sainte-Marie*, qui fut imprimée à Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, le 10 mars 1824.

Dupuis, Louis. — Était en 1804 un des interprètes de la C^{ie} du N.-O. au lac Népigon.

Durand, Louis. — Guide pour la C^{ie} du N.-O. au fort des Prairies (Edmonton) en 1804.

Durocher, Amable. — Commis-interprète au Fond-du-Lac pour la C^{ie} du N.-O. en 1804.

E

Emery, Zoé Leblanc, dite SŒUR. — Fondatrice des établissements des Sœurs Grises à Sainte-Anne et à Saint-Albert, Alberta. Naquit le 4 octobre 1826 à Saint-Jacques de l'Achigan, et fit sa profession religieuse le 23 janvier 1851. Huit ans et demi plus tard (3 août 1859), ayant été choisie pour diriger la fondation des premiers établissements du nord, S^r Emery quitta Saint-Boniface pour le lac Sainte-Anne, où elle arriva après un voyage de près de sept semaines, au cours duquel elle eut à essuyer toutes les intempéries d'une saison exceptionnellement maussade.

Arrivée au lac le 24 septembre suivant, elle établit aussitôt un orphelinat pour les enfants délaissés, qui fut peu après (20 mars 1863) transféré à Saint-Albert, et qui lui permit de faire aux métis et autres un bien incalculable. S^r Emery se montra constamment à la

hauteur de sa tâche et d'une charité à toute épreuve vis-à-vis des pauvres et des malades. Déchargée à sa demande du supérieurat, elle sollicita plus tard la faveur de retourner mourir à sa chère mission de Saint-Albert, où elle passa de vie à trépas le 5 août 1885.

Ettier, CAPITAINE L. — Commandait en 1885 la huitième compagnie du bataillon canadien-français envoyé à la Saskatchewan contre les métis révoltés.

F

Fafard, O. M. I., RÉV. P. Louis-Adélarde. — Naquit le 8 juin 1850 à Saint-Cuthbert, diocèse de Montréal. En 1872 il entra au noviciat des Pères Oblats à Lachine, aux portes de cette dernière ville, et deux ans plus tard, le 29 juin 1874, il faisait ses vœux perpétuels. L'année suivante, il reçut son obédience pour les missions de Saint-Albert que dirigeait alors M^{re} Grandin. Le 8 décembre 1875, ce bon prélat l'ordonna prêtre, et le lança immédiatement dans les missions sauvages sous la direction d'un Père expérimenté. Il s'y distingua toujours par son zèle et son dévouement.

Il était depuis deux ans supérieur d'un district et s'était créé un bel établissement au lac la Grenouille, lorsque des événements imprévus mirent fin à sa carrière. C'était le Jeudi-Saint, 2 avril 1885, l'année de l'insurrection des métis, qui avaient eu la malencontreuse idée d'appeler à leur secours les tribus sauvages de la Saskatchewan. A peine l'office du matin était-il terminé, que tous les blancs du village du lac la Grenouille, y compris les missionnaires, étaient sommés d'avoir à se rendre au camp du chef Gros-Ours qui s'était déclaré pour la guerre. Comme ils marchaient avec les PP. Fafard et Marchand, qui